



Syndicat national CFTC  
de l'Ingénierie, du Conseil,  
des Services et Technologies de  
l'Information

# Communication du SICSTI-CFTC 12/2015

## Spécial CdS



[cftc.astek.free.fr](http://cftc.astek.free.fr)

[cftc\\_astek@sfr.fr](mailto:cftc_astek@sfr.fr)

### Congés

**En termes d'acceptation et de refus de congés, la loi empêche l'employeur de prendre des décisions totalement arbitraires.**

S'il impose son planning, il est censé fixer les congés après consultation des délégués du personnel, les communiquer aux intéressés au moins un mois avant la date choisie et surtout pouvoir se justifier.

En clair, s'il accepte les dates d'un salarié et pas d'un autre, il doit pouvoir expliquer les critères pris en compte (ancienneté, vie familiale, éléments objectifs de la vie de l'entreprise, etc...).

D'autre part, « inviter » les salariés à envoyer une demande de congés n'oblige en rien ces salariés à accepter, c'est un appel à la « solidarité d'entreprise » Y adhère qui veut ....

En Centre de Services, cette règle prend tout son sens. La CFTC demande donc aux managers et à la Direction de prendre la mesure du sujet, non seulement pour de bonnes conditions de travail des consultants, mais également pour alimenter la motivation et la cohésion d'équipe nécessaires à la réussite des projets des CdS.

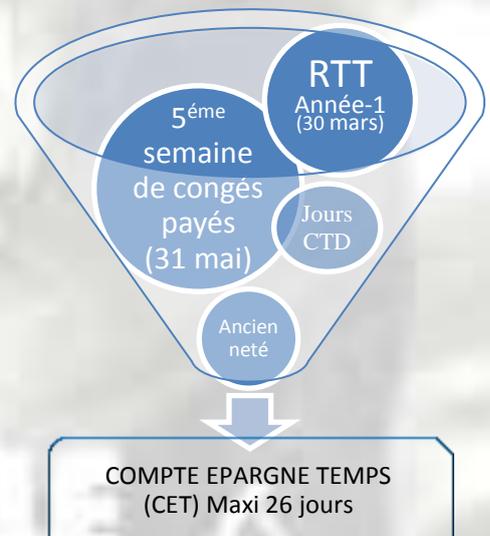
### Information - Compte Epargne Temps (CET)

Au 1er Juin 2015, 58 collègues, ont perdu des jours de repos.

Conseil : Anticipez vos 4 semaines de congés payés avant le 31 mai pour ne pas perdre de jours de repos.

**Embauchés entre le 1/6/2014 et le 31/5/2015, vous êtes concernés, car si vous avez moins de 5 semaines de congés (moins de 21j au compteur Kronos « CP / Droit »), les congés non pris au 31/5/2016 seront perdus hors cas particulier.**

Pour plus d'information, contactez vos élus CFTC locaux.



### Conditions de travail

**Les centres de services** : du positif et du négatif :

Des collègues y trouvent de l'intérêt professionnel (nouvelles technos, projets intéressants, méthodologie porteuse).

Pour certains, loin de leur famille, la motivation y est difficile malgré leur professionnalisme.

Descriptifs de mission inexistant ou trop globaux, flexibilité extrême demandée, productivité exacerbée, contrôles extrêmes, salaires parfois différents à l'embauche pour le même travail à produire, autant de sources de stress et de conditions de travail qui peuvent affecter la sérénité, avoir un impact sur la santé, et bloquer la créativité et l'innovation.

Prenez conseil auprès des Délégués du Personnel et du Comité Hygiène et Sécurité, qui sont à votre écoute et peuvent intervenir auprès de la Direction pour prévenir les risques dits « psycho sociaux ». Sur

Toulouse par exemple: [dp\\_sud\\_ouest@astek.fr](mailto:dp_sud_ouest@astek.fr), [chset\\_astek\\_so@astek.fr](mailto:chset_astek_so@astek.fr)

Toulouse par exemple: [dp\\_sud\\_ouest@astek.fr](mailto:dp_sud_ouest@astek.fr), [chset\\_astek\\_so@astek.fr](mailto:chset_astek_so@astek.fr)

Toulouse par exemple: [dp\\_sud\\_ouest@astek.fr](mailto:dp_sud_ouest@astek.fr), [chset\\_astek\\_so@astek.fr](mailto:chset_astek_so@astek.fr)

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**



## Vos élus SICSTI CFTC

### **Astek région Sud-Ouest :**

Krystele BLOCARD / Christine HAUDEVILLE (Déléguées du personnel)

### **Astek région Ile de France / Val de Rueil :**

Catherine COMPE/ Hoang PHO (Délégués du personnel / membres CE)

Isabelle L'HELGOUALC'H / Thierry NGO DURAND / Gilles FOUQUIER (Délégués du personnel)

David PERBOST (Délégué du personnel / Membre du CHSCT)

### **Astek Orléans :**

Christophe FERRY (Délégué du personnel)

### **Astek région Grand Ouest :**

Christian LEROY (Délégué du personnel / membre CE / Délégué Syndical Central Adjoint)

### **Délégué Syndical Central :**

Jean-michel GARDE (Semantys / Boulogne)

**Vous souhaitent de  
JOYEUSES FETES**

Pour nous contacter :  
[cftc\\_astek@sfr.fr](mailto:cftc_astek@sfr.fr)

POUVOIR S'OPPOSER  
**TOUJOURS  
PROPOSER**